



Blonay, le 28 mai 2025

**Préavis N° 07-2025 concernant le stand de tir
300 m de Blonay, remplacement de
6 récupérateurs de balles, pour un montant total
de CHF 123'000.-**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 27 mai 2025 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 07-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

A refusé à la majorité (26 oui, 27 non et 8 abstentions), l'amendement de M. Romain Belotti de la 2^e conclusion du préavis municipal :

- de lui accorder à cet effet un montant de CHF 113'000.- TTC.

a accepté à la majorité (43 oui, 11 non et 7 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement des 6 récupérateurs de balles du stand de tir 300m de Blonay;
- de lui accorder à cet effet un montant total de CHF 123'000.- .

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 mai 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire

Ariane Wunderli